

David Kästle-Lamparter, *Welt der Kommentare. Struktur, Funktion und Stellenwert juristischer Kommentare in Geschichte und Gegenwart*

Audrey Dauchy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/8570>

DOI : 10.4000/ifha.8570

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Référence électronique

Audrey Dauchy, « David Kästle-Lamparter, *Welt der Kommentare. Struktur, Funktion und Stellenwert juristischer Kommentare in Geschichte und Gegenwart* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 février 2017, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/8570> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.8570>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

©IFHA

David Kästle-Lamparter, *Welt der
Kommentare. Struktur, Funktion und
Stellenwert juristischer Kommentare in
Geschichte und Gegenwart*

Audrey Dauchy

RÉFÉRENCE

David Kästle-Lamparter, *Welt der Kommentare. Struktur, Funktion und Stellenwert juristischer Kommentare in Geschichte und Gegenwart*, Tübingen: Mohr Siebeck (Grundlagen der Rechtswissenschaft, 30), 2016, xviii-416 p., 94 €

« *Was da drin steht, gilt* ». Cette boutade à propos d'une édition commentée de l'actuel *Bürgerliches Gesetzbuch* (BGB) illustre de manière humoristique la confiance que les juristes allemands placent dans le genre du commentaire, et révèle plus largement son rôle dans la construction de leur identité professionnelle et de leur discours. Dans cet ouvrage issu de sa thèse soutenue à Münster en 2014, David Kästle-Lamparter entend souligner la place centrale qu'occupe le commentaire dans la tradition juridique occidentale, sa fonction de formation et de transmission du droit, alors même que l'inflation de textes de type *copy-paste* menace la pertinence du genre et appelle la nécessité d'interroger sa signification passée et présente. L'auteur est également très conscient que le sujet ne s'arrête pas

à ses propres termes et qu'il suppose de mettre en lumière la nature du droit lui-même, envisagé sous l'égide de la pensée de Michael Stolleis et de Niklas Luhmann comme un système de communication fait de règles mais aussi d'acteurs et auquel le commentaire participe pleinement. L'appréhension du droit en tant que structure sociale façonnée par les hommes et par les institutions, dépassant son assimilation à un ordre normatif, se pose en pierre angulaire du livre.

D. Kästle-Lamparter a choisi de traiter le thème selon quatre entrées composant les différents chapitres de son livre. Ce dernier s'ouvre par un solide panorama de l'histoire de la littérature de commentaire juridique en Europe de l'Ouest, de Rome jusqu'à aujourd'hui, l'auteur s'appuyant sur la bibliographie relative à chaque étape fondamentale de cette histoire. Rome, Byzance, Bologne, Bourges, Leyde, Wittemberg, Salamanque et Halle figurent au nombre des escales incontournables dans cette entreprise. Le lecteur prendra garde au changement d'échelle spatiale pour la période contemporaine, l'éclairage se resserrant alors sur l'espace germanique. Une ouverture transnationale relative à l'histoire récente clôt cet efficace tableau. L'auteur détermine ensuite dans les chapitres centraux deux moments qui lui paraissent décisifs dans la construction du genre dans la mesure où ils correspondent à l'émergence de nouveaux textes de référence. Les cultures de commentaire juridique au Moyen Âge central et au tournant des XIX^e et XX^e siècles sont ainsi présentées selon une méthodologie commune, explorant en particulier la question de l'autorité propre du commentaire par rapport au texte de référence. L'influence du contexte sur le rôle tenu par le commentaire est analysée dans cette optique, de même que l'impact de la forme du commentaire sur sa réception, ou encore la relation institutionnelle du genre à l'enseignement universitaire ainsi qu'à la pratique juridictionnelle et législative.

Les gloses au *Corpus juris civilis*, au Décret de Gratien et au *Sachsenspiegel* font l'objet d'une étude approfondie ; ils constituent aux yeux de l'auteur un terrain d'observation



privilegié des phénomènes contribuant à faire du commentaire lui-même une autorité. Deux éléments sont jugés essentiels à cet effet : d'une part, la nécessité, qui a conduit à l'élaboration de gloses ordinaires, de fixer l'interprétation du texte de référence afin d'assurer une sécurité juridique, et, d'autre part, le mouvement d'émancipation formelle vis-à-vis du texte de référence, qui s'illustre par le passage progressif du simple accompagnement du texte par des gloses isolées à une autonomie physique du commentaire. Le Code civil allemand, *BGB*, promulgué en 1896, entré en vigueur en 1900 mais commenté depuis le premier projet en 1888, constitue ensuite le point d'appui privilégié de l'étude du genre du commentaire législatif à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Le rôle de précédent des codifications allemandes en matière commerciale (*ADHGB*) et pénale (*RStGB*) à la fin du XIX^e siècle est judicieusement mobilisé pour éclairer l'histoire du *BGB*. Le succès éditorial de certains de ces commentaires législatifs, lié à leur fort ancrage pratique et à leur concision pédagogique, a pu leur conférer une autorité quasi-législative auprès des contemporains. La relation ambiguë entre le texte commenté et son commentaire, selon que ce dernier est au service de sa source ou la dépasse, est ici à nouveau soulignée. Le dernier chapitre de l'ouvrage offre une réflexion sur la nature du genre, ses méthodes, son insertion dans la vie juridique et ses fonctions, et permet d'intégrer dans une perspective plus générale les observations faites dans les deux chapitres précédents.

Si l'on peut regretter que l'époque moderne ne fasse pas l'objet de plus amples développements, D. Kästle-Lamparter propose une analyse pertinente de l'histoire des commentaires juridiques et parvient à en dégager les traits saillants. Par ailleurs, l'ouvrage ne vise pas à l'exhaustivité, mais se positionne sur la longue durée, en insistant sur l'importance du contexte qui accompagne l'évolution du discours que constitue le commentaire. Le thème se situe à la rencontre de l'histoire des textes et des pratiques sociales, faisant le sel de cet ouvrage qui devrait toucher un large public d'historiens et de juristes.

INDEX

Thèmes : Histoire du droit, Histoire sociale, Sources

Index chronologique : Ouvrage transpériodique

AUTEURS

AUDREY DAUCHY

Université Panthéon-Assas Paris II, Johann Wolfgang Goethe-Universität (Frankfurt am Main)

Institut Franco-Allemand / Sciences Historiques et Sociales (IFRA/SHS)